

Document d'information

PRAP 2S IBC

**Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
Secteur Industrie, Bâtiment, Commerce**

Formation Initiale / MAC (Recyclage)

Titre de la formation et références

Nom de la formation : PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS A L'ACTIVITÉ PHYSIQUE SECTEUR INDUSTRIE, BATIMENT, COMMERCE

Formation initiale (PRAP IBC) et Maintien et actualisation des compétences (MAC PRAP IBC)

Enregistrement au RCNP ou RS et code associé :

- RS1037- Certificat d'acteur prévention des risques liés à l'activité physique Secteur Industrie, Bâtiment, Commerce (dénommé « acteur PRAP IBC »)
- RS1038 - Maintenir et actualiser ses compétences d'acteur prap - industrie, BTP, commerce

Date d'échéance de l'enregistrement : Fiches inactives à ce jour (échéance 31/12/2021)

Niveau : Aucun

Certificateur : Aucun (ancien certificateur : INRS- Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles)

Code NSF : 344 : Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)

Formacode : 42866 : Santé sécurité travail / 31776 : Geste posture

Code.s fiche.s ROME la.les plus proche.s : Aucun

Textes de référence :

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

- <http://www.inrs.fr/services/formation/demultiplication.html>

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

- Aucune

Public visé

Cette formation s'adresse à tous les personnels d'entreprise ou d'établissement des secteurs d'activité : Industrie, BTP, Commerce, Activités de bureau.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap et consultez la page suivante :

<https://upvfd.fr/referent-handicap/>

Prérequis

Prérequis à la formation initiale : Aucun prérequis

Prérequis au MAC (recyclage) : Avoir suivi et validé une formation initiale acteur PRAP IBC ou une formation de MAC PRAP IBC dans les 24 mois précédents (sous réserve que le délai entre la date limite de validité et le MAC ne porte pas préjudice à la réussite aux épreuves certificatives). Dans le cas contraire, il est conseillé de suivre à nouveau une formation initiale.

Conditions d'accès et délais

Inscription sur devis, au plus tard 24h avant le début de la formation.

Equivalences

Aucune équivalence.

Objectifs de la formation

1/ Compétences attestées à l'issue de la formation :

La certification d'acteur PRAP IBC vise à rendre tout personnel des secteurs de l'industrie, du bâtiment et du commerce, formé et certifié, capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles, en maîtrisant les risques sur lesquels il a possibilité d'agir.

À l'issue de la formation, les compétences suivantes sont attestées :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

2/ Suites de parcours et les débouchés :

La certification est valable 24 mois de date à date. Avant la fin de cette période de validité, l'acteur PRAP IBC doit suivre et valider une session de maintien et d'actualisation de ses compétences (MAC) d'acteur PRAP IBC pour prolonger la validité de son certificat de 24 mois.

Nous assurons le suivi post-formation pour les entreprises et leurs salariés en les alertant sur les dates de mise à jour de leurs compétences afin de rester conforme à la réglementation.

Contenus de la formation

Formation initiale

- Domaine de compétences 1
 - Comprendre l'intérêt de la prévention
 - Connaître les risques de son métier
- Domaine de compétences 2
 - Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
 - Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
- Domaine de compétences 3
 - Proposer des améliorations de sa situation de travail
 - Faire remonter l'information aux personnes concernées
 - Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

MAC (recyclage) : Le contenu de formation est adapté aux besoins des participants à partir du recueil de leurs expériences.

- Partage des expériences et analyse des situations rencontrées
- Actualisation des compétences (cf. domaines précités) pour agir efficacement face aux situations de travail
- Evaluation des acquis en cours de formation

Suivi et modalités d'évaluation

1/ Suivi des stagiaires :

Les besoins et les attentes des stagiaires sont évalués à l'entrée en formation pour adapter au mieux les objectifs et les contenus. La satisfaction est mesurée en fin de formation grâce à un questionnaire.

2/ Modalités d'évaluation :

Evaluation :

Le référentiel de certification élaboré par l'INRS, définit les modalités d'évaluation (situations, indicateurs de performances) qui permettront de vérifier l'intégration de ces nouvelles compétences par le candidat.

Pour autant, la formation acteur PRAP IBC s'inscrit dans un principe d'acquisition de compétences et non uniquement de capitalisation de connaissances relatives à un référentiel diplôme. En ce sens, le stagiaire sera amené à développer ses compétences de façon itératives entre son poste de travail et la formation dispensée. L'efficacité de cette action reposera par conséquent sur une coordination et une gestion rigoureuse de ce parcours qui associe tous les acteurs internes et externes de la prévention.

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues en tant qu'acteur PRAP IBC et pourront être reconnus au titre d'acteur PRAP IBC.

Le formateur évalue les diverses prestations en s'appuyant sur le corrigé type du scénario proposé et rédigé au préalable, en s'appuyant sur les documents de références élaborés par l'INRS. Cette validation peut être réalisée à l'oral si les candidats sont en difficulté à l'écrit.

A l'issue de la formation, remise à chaque participant :

- Un certificat d'acteur PRAP IBC, valable au maximum 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation certificative favorable
- Le scénario type ainsi que le corrigé
- D'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs
- Des supports de formation
- D'un questionnaire de satisfaction

Moyens pédagogiques

1/ Equipement et matériel :

- ✓ Tableau, vidéoprojecteur et supports adaptés
- ✓ Matériel pédagogique de l'INRS et matériels correspondant à l'activité
- ✓ Scénarios de situations de travail avec la grille d'analyse et la grille certificative vierge au format A3, INRS

2/ Sur le plan pédagogique :

- ✓ Alternance entre enseignements théoriques et pratiques tout au long de la formation
- ✓ Présentation interactive des participants
- ✓ Pédagogie active (démonstration, apprentissage, travail en groupe)
- ✓ Mise en situation pratique sur les postes de travail

3/ Qualité des intervenants :

Tous nos intervenants sont certifiés par l'INRS et sont à jour de leur certificat de formateur PRAP IBC.

Durée de la formation et modalités d'organisation

1/ Lieu de la formation :

Dans les locaux de l'entreprise d'accueil (sous réserve d'un lieu adapté et conforme aux normes en vigueur)

2/ Dates et volumes horaires :

<p><u>Formation initiale :</u></p> <p style="text-align: center;">2 jours soit 14h</p>	<p><u>MAC (recyclage) :</u></p> <p style="text-align: center;">1 jour soit 7h</p>
---	--

Les sessions sont organisées sur des dates à la convenance de l'entreprise (nous consulter)

3/ Nombre de stagiaires :

La formation s'organise pour un groupe de 4 à 10 personnes.

4/ Organisation de la formation :

- INTRA-ENTREPRISE
- Horaires : de 9h à 12h et de 13h à 17h

5/ Individualisation de la formation :

Les attentes et besoins des stagiaires sont évalués en début de formation afin d'adapter au mieux les objectifs et contenus de la formation.

Coût de la formation

INTRA nous consulter

Financements possibles :

- Entreprise (fonds propres)
- OPCO

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://upvfd.fr/CGV> ou contactez-nous sur upvfd@upv.org

Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

1/ La valeur ajoutée de l'UPV FD :

UPV FD s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement :

- Une équipe de formateurs professionnels, expérimentés
- Un réseau partenarial conséquent et pérenne
- Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires
- Une gratuité des frais d'inscription
- Une ancienneté de plus de 25 ans

2/ Les indicateurs de résultat :

Chiffres globalisés du domaine de formation « Gestes et postures et PRAP »

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	% Initiale	% MAC
Taux de satisfaction <i>Session(s) n-1</i>	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	100%	
Taux d'abandon <i>Session(s) n-1</i>	Nb abandons / nb entrants	0%	
Taux de réussite <i>Session(s) n-1</i>	Nb de certifiés/ nb de candidats présentés aux évaluations	100%	

Renseignements complémentaires & Contacts

Contact : Adrien JEGOU

Tel : 04 83 69 19 09 / 07 61 98 48 15

Mail : a.jegou@upv.org

UPVFD : upvfd@upv.org / www.upvfd.fr

Date de mise à jour du présent document : Juillet 2024